



Service
Départemental de
l'Architecture et du
Patrimoine
du Var

COPIE

Toulon, le 04 Février 2015

Le chef du service départemental de l'architecture
et du patrimoine du Var

à

Monsieur le Préfet
Responsable du Pôle AUH

DDTM du VAR

Affaire suivie par : Jacques GUERIN

Références : SDAP 83/JG/CP N° 63

Objet : PAC révision du SCOT- Commune de Saint Tropez

Dans le cadre de la réunion du SCOT prévu sur la commune de St Tropez –
Selon les textes législatifs suivants :

- Monuments historiques classés :

Texte de référence – loi de 1913
code du patrimoine, articles L 621 - 22

- Monuments historiques Inscrit :

Loi de 1913 - code du patrimoine, articles L 621-25 à L 621 à 29

Abords de 500 m autour des Monuments Historiques classés et Inscrits :

Code du patrimoine L et 12 621
L 621-30-1 (1^{er} alinéa) et L. 621- 31

Site classé (Loi du 2 Mai 1930)

Code de l'environnement articles L 311-1 et L 341-1

Site inscrit (Loi du 2mai 1930)

Code de l'environnement L 341-1 sq et R341-1 sq

Sont protégés : (cf : Liste complète ci-jointe).

Tour Jarlier
Porte du XVIème
Eglise St Tropez
Chapelle de la Miséricorde
Chapelle de l'Annonciade (portail)
Lavoir et sa fontaine

Maison du corsaire
Chapelle Sainte Anne
Site classé de la chapelle Sainte Anne
Lattitude 43
Villa La Hune
Citadelle – MH
Citadelle du centre bastionnée
Abords de la citadelle (site inscrit)

Château de la Moutte
Site Inscrit Domaine de la Moutte
Site Inscrit de la Presqu'île de Saint Tropez
Site Inscrit Plan d'eau
Site inscrit la Pointe

L'Architecte des Bâtiments de France



Jacques GUERIN



- Copie : Marie ST Tropez + Urba (Mme UAPHAM)

Centre-ville

**TOUR JARLIER**

XVI siècle.
M.H inscrit le (04/01/1962)
(P)

Section: C Parcelle n° : 866.
A l'angle de la rue de l'Aumale et de la rue de la Citadelle.

**PORTE DU XVI**

XVI siècle.
M.H inscrit le (31/03/1926)
(P)

Rue du Général Allard.

**ÉGLISE DE SAINT-TROPEZ** (en totalité)

XVI - XVII - XVIII siècle.
M.H inscrit le (09/07/1981)
(C)

Section: C Parcelle n° : 1409.
Dite "N.D de l'Assomption".

**CHAPELLE DE LA MISERICORDE** (en totalité)

XVII siècle.
M.H inscrit le (31/03/1926) et (20/10/1947)
(C)

Avec son portail XVIIe.

**CHAPELLE DE L'ANNONCIADE (PORTAIL)**

XVII - XVIII - XX siècle.
M.H inscrit le (30/05/1947)
(C)

Portail d'entrée.

**CHAPELLE DE SAINT TROPEZ**

XVIII siècle.
M.H inscrit le (04/03/1954)
(P)

Section: B2 Parcelle n° : 505p.
Dite "du Couvent".

**LAVOIR ET SA FONTAINE** (en totalité)

XIX siècle.
M.H inscrit le (09/07/1981)
(C)

Section: C Parcelle n° : 632.
Situés rue du Lavoir.

**MAISON DU CORSAIRE**

XVII siècle.
M.H inscrit le (17/01/2001)
(P)

Section: AB Parcelle n° 286 (contenance 2a 2ca).
Sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques les parties suivantes de la maison dite du Corsaire: couloir d'entrée, cage d'escalier, toiture, située 11 quai Suffren à St Tropez.

Centre-ville (suite)

**CHAPELLE SAINTE ANNE**

XVII - XIX siècle.

M.H classé le (21/12/1951)

(I)

**CHAPELLE SAINTE ANNE**

SITE classé le (03/06/1932)

Située à 1km au sud du village.

Section: B Parcelles n°s :338 à 342.
Chapelle avec sa plate-forme, les arbres qui y sont situés, les accès nord-est et nord-ouest et le bois de pins qui l'entourne.

**LATITUDE 43**

XX siècle.(1931)

M.H inscrit le (08/09/1992)

(P)

Section: AH Parcelles n°s :158, 160.
*Ancien groupe touristique Latitude 43 (architecte : G.H Pingusson), pour les parties suivantes: les façades, les toitures-terrasses et les parties communes de l'immeuble principal (hall et espaces de circulation intérieurs et extérieurs); les appartements portant les n° de lots 155 et 103; le transformateur EDF; la composition du parc constituée d'une série d'embranchements et d'un relief sculpté.
 L'ensemble est situé à 500m au sud-ouest du village, avenue Général Leclerc, lieu-dit "le Pilon".*

**VILLA LA HUNE** (en totalité)

XX siècle.

M.H inscrit le (27/07/1994)

(P)

Section: AL Parcelle n° :197. Maison de Signac.
 - la villa en totalité
 - les façades et toitures du logement du gardien
 - le jardin d'agrément.

(Planche n°35)

Citadelle

**CITADELLE** (en totalité)

XVI - XVII siècle.

M.H classé le (04/07/1995) et (12/12/1921)

(C)

Section: AL Parcelles n°s :14, 15 (lieu-dit "La Citadelle").
*Enceinte bastionnée et ensemble des ouvrages situés dans son périmètre, y compris fossés et chemins couverts ; contrescarpe.
 Le présent arrêté se substitue, en ce qui concerne les parties classées, aux arrêtés du (12/12/1921 : Le donjon hexagonal, l'entrée avec la courtine attenante et tous les bastions compris dans la citadelle) et (23/08/1990).*

**CITADELLE: ENCEINTE BASTIONNÉE** (en totalité)

(ARRÊTÉ CONSERVATOIRE)

M.H inscrit le (23/08/1990)

(E/C)

Section: AL Parcelles n°s :14, 15, 69, 160.
Enceinte bastionnée et ensemble des ouvrages situés dans son périmètre, y compris fossés et chemins couverts ; contrescarpe, glacis de la contrescarpe.

SITE

**ABORDS DE LA CITADELLE**

SITE inscrit le (29/05/1936)

Section: A Parcelles n°s :83, 84, 86, 89, 90 (citadelle), 95, 97, 100.

Ce site est compris dans le site inscrit de la presqu'île de St-Tropez (S.Ins 15/02/1966 et 12/01/1967).

(Planche n°35)

Littoral



CHATEAU DE LA MOUTTE

XIX^e siècle.
M.H inscrit le (05/11/1990)
(P)



DOMAINE DE LA MOUTTE

SITE inscrit le (21/12/1965)

Ce site est compris dans le site inscrit de la presqu'île de St-Tropez (S.Ins 15/02/1966 et 12/01/1967).

Section: AY Parcelles n°s :30, 31(Lieu-dit "la Moutte").
Section: AX Parcelle n° :66(Lieu-dit "les Salins").
Façades et toitures de l'ensemble du château, à l'exclusion de la construction accolée au nord de l'aile dite de "Démosthène Ollivier" ; pièces du rez-de-chaussée du château proprement dit avec leur décor ; salon-bibliothèque, boudoir, bureau, vestibule, petite cuisine, petite salle à manger, sol du parc, tombeau d'Emile Ollivier.

Section: A Parcelles n°s :471 à 474, 476, 489, 490, 503, 605, 610, 611, 950 à 953.
Situé à 4km à l'est du village.



PRESQU'ÎLE DE SAINT TROPEZ

SITE inscrit le (15/02/1966) et (12/01/1967)

Presqu'île s'étendant sur le territoire des communes de Saint-Tropez, Gassin, Ramatuelle, la Croix-Valmer et Cogolin et délimitée par : le littoral de la presqu'île depuis le lieu-dit "la Foux" jusqu'à l'aplomb sud de Pardigon, la R.N. n°559 et la R.N. n°98A jusqu'à l'aplomb de "la Foux".

(Planche n° 35)

Port



PLAN D'EAU ET TERRE-PLEINS

SITE classé le (05/01/1939)

Le plan d'eau et les terre-pleins du port de Saint-Tropez.



PLAN D'EAU

SITE inscrit le (25/07/1938)



PLAN D'EAU

SITE inscrit le (16/12/1947)

Ces trois sites sont compris dans le site inscrit de la presqu'île de St-Tropez (S.Ins 15/02/1966 et 12/01/1967).



LA POINTE

SITE inscrit le (17/02/1948)

Les façades et toitures des immeubles bordant le port, quai Frédéric Mistral (parcelles n°687 à 701), quai Jean Jaurès (parcelles n° 942 à 947, 949, 950, 952, 953, 955, 956, 1050 à 1052, 1052bis, 1053, 1054, 1057, 1058), quai Suffren (parcelles n° 359 à 361, 363 à 365, 380 à 383, 386 à 388) et quai St Raphaël (parcelles n° 173 à 182).

Côté ouest du port, entre la Chapelle de l'Annonciade et le Phare vert, délimité par: au nord-ouest, le rivage de la mer le long de la parcelle n°77 jusqu'au Phare vert à la rue Courbières; au sud, la rue Courbières, la limite nord-ouest de la parcelle n°2, les limites sud des parcelles n° 9 à 12, ouest des parcelles n° 9, 14 et 15, la traversée du chemin de fer et les limites sud-ouest des parcelles n° 76 et 77 jusqu'au rivage (parcelle n° 1, 2, 9 à 19, 74 à 78, Section C).

Portion du littoral dite "la Pointe" située entre les parcelles n°822 et 716, comprenant le plan d'eau, le port des pêcheurs et les façades sur la mer de la Pointe à la Tour du Portalet, ainsi que le quartier s'étendant jusqu'à la rue du Portalet, la place de l'Hôtel de Ville et la rue de la Ponche (parcelles n° 702 à 737, 739 à 779, 781 à 788, 790 [actuellement 790 et 1060] à 793, 795 à 827, 902 à 905, Section C).

(Planche n° 35)

Monuments et espaces protégés

Monuments historiques classés (MH) :

Texte de référence : Loi de 1913

Code du patrimoine : articles L. 621-1 à L. 621-22

Monuments inscrits (ISMH) :

Texte de référence : Loi de 1913

Code du patrimoine : articles L. 621-25 à L. 621-29

Abords de 500m autour des MH classés ou inscrits

Texte de référence : Code du patrimoine articles L et R 621 sq

Code du patrimoine : articles L. 621-30-1 (1er alinéa) et L. 621-31

Perimètres de protection étendus ou adaptés :

Concernant les périmètres de protection

Textes en vigueur (relatifs aux PPA introduits par l'ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005 relative aux monuments historiques et espaces protégés) :

Code du patrimoine : articles L. 621-30-1 (alinéa 2) et L. 621-31

Perimètres de protection modifiés :

Code du patrimoine : articles L. 621-30-1 (alinéa 3) et L. 621-31

Secteurs sauvegardés

Documents d'urbanisme institués par la loi "Malraux" du 4 août 1962

Textes de référence : Code de l'urbanisme articles L313-1 sq et R313-1 sq

Aire de protection de l'architecture et du patrimoine (ZPPAUP transformées en AVAP)

Texte de référence : Code du patrimoine articles L642-1 sq et R642-1 sq

Sites classés (loi du 2 mai 1930)

Texte de référence : Code de l'Environnement articles L341-1 sq et R341-1 sq

Sites inscrits (loi du 2 mai 1930)

Texte de référence : Code de l'Environnement L341-1 sq et R341-1 sq

Parcs Nationaux (Loi du 22 juillet 1960)

Texte de référence : Code de l'Environnement articles L331-1 sq et R331-1 sq